

DISPOSITIONS FINANCIERES SAISON 2017/2018
--

AFFILIATIONS

Club 50 licenciés et plus	221,60 €
Club moins de 50 licenciés	146,00 €
Première affiliation moins de 50	120,00 €
Première affiliation 50 et plus	120,00 €

MUTATIONS ET LICENCES T

Seniors - U20-U17-U16	109,55 €
U15-U14	64,00 €
U13 et en dessous	13,50 €
Techniciens, arbitres, dirigeants	71,00 €

PRIX LICENCES HORS ASSURANCE

Basket Compétition Technicien, arbitres, dirigeant	28,50 €
Seniors - U20-U17-U16	48,85 €
U15-U13-U12	32,20 €
U11 à Baby	26,75 €
Basket Loisirs	29,75 €
AS U15	12,00 €
AS seniors à U16	24,00 €
licences "Etranger" : voir tarif FFBB	
Duplicata licence	3,00 €

DROITS FIXES

Cotisation départementale seniors en	LNB	160,00 €
	CdF	110,00 €
	Région	55,00 €
	Départ.	35,00 €
Réclamation		175,00 €
Caution (article 636)		310,00 €
Appel (article 915)		375,00 €
Notification en recommandé avec AR		6,00 €
Stage arbitres 2 journées		60,00 €
Stage recyclage	1 journée	24,00 €
	1/2 journée	17,00 €
Formation initiale arbitres		40,00 €
Formation OTM		17,00 €
Code de jeu		21,00 €
Imprimé de mutations et T		2,50 €

ENGAGEMENTS

Pré-régional	100,00 €
D2	91,00 €
D3	81,00 €
D4 et suivant	69,00 €
U20-U17-U15-U13	41,00 €
U11	gratuit

PENALITES FINANCIERES

Licences manquantes	
> seniors - U20 - U17	30,00 €
> U15 - U13	13,00 €
Absence liste de joueurs "brûlés"	45,00 €
Non respect art.5 règlement sportif seniors	74,00 €
Envoi feuille en retard/sem	13,00 €
Feuille de marque incomplète	5,00 €
Feuille de marque manquante	51,00 €
Non transmission double de feuille nationale et régionale	17,00 €
Horaire rencontre manquant	17,00 €
Non validation dérogation sous 15 jours	2,00 €
Non transmission résultat exact par logiciel fédéral	15,00 €
Forfait simple	
> Seniors, Coupe CD76	52,00 €
> Finales départementales	104,00 €
> U20 - U17- U15	28,00 €
> U13 - U11	18,00 €
Forfait général	
> Seniors	84,00 €
> U20 - U17- U15	48,00 €
> U13 - U11	33,00 €
Forfait après la constitution des poules et/ou du calendrier	51,00 €
1 ^{ère} Faute Technique	- €
2 ^{ème} Faute Technique	- €
3 ^{ème} Faute Technique	15,00 €
4 ^{ème} Faute Technique	15,00 €
5 ^{ème} Faute Technique	Dossier disc.
6 ^{ème} Faute Technique	Dossier disc.
Ouverture dossier disciplinaire	50,00 €
Communication dossier disciplinaire	50,00 €
Retard acompte de licences:par sem.limitée à 4 sem.	51,00 €
Absence Assemblée Générale	145,00 €

DIVERS

Feuille de marque	0,46 €
Indemnité kilométrique	0,38 €
Remplacement des arbitres	
> Absence	11,00 €
> Retour	6,00 €

RAPPEL ARTICLE 633 DES REGLEMENTS GENERAUX-paragraphe 3

"Si les pénalités pécuniaires ne sont pas réglées à la fin de la saison sportive, l'association sportive défaillante pourra être déclassée de deux divisions et perdre ses voix délibératives à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire de son Comité départemental ou de sa Ligue régionale"

